



DEMANDE D'AIDE POUR LE MAINTIEN DANS UN LOGEMENT

version Janvier 2016

- Dette de loyer/Régularisation de charges
 Charges de copropriété

Assurance

Dossier n° :

Demander

Nom :
 Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Nationalité :

Conjoint ou concubin

Nom :
 Prénom :
 Nom de jeune fille :
 Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone :

Email :

Matricule CAF ou MSA :

Adresse de l'organisme :

Personnes occupant le logement

(y compris le demandeur et son conjoint ou concubin)

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ENFANTS OUVRANT DROITS AUX PREST. FAMILIALES	LIEN DE PARENTÉ	SITUATION PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾
				demandeur	du au
				conjoint ou concubin	du au
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		du au
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		du au
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		du au
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		du au
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		du au
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		du au
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		du au

Enfant(s) à naître : Oui Non

(1) préciser : contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée, contrat aidé, apprentissage, intérim, contrat de professionnalisation, demandeur d'emploi, artisan, commerçant, stagiaire formation, maladie longue durée, invalidité, retraité etc.

Ressources mensuelles

	DEMANDEUR	CONJOINT	TOUTES LES AUTRES PERSONNES	TOTAL
SALAIRE				
STAGE				
ALLOCATIONS / PÔLE EMPLOI NATURE (*)				
INDEMN. JOURNALIÈRES / MALADIE				
RSA				
Prime d'activité				
AAH				
PENSION INVALIDITÉ				
PRESTATIONS FAMILIALES				
PENSION ALIMENTAIRE PERÇUE				
DIVERS Précisez :				
TOTAL				

(*) Précisez si ARE (Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi), Allocation pré-retraite, ASS (Allocation Spécifique de Solidarité), ATA (Allocation Temporaire d'Attente).

Si vous attendez un rappel (allocation logement, RSA, Pôle Emploi, etc.), précisez-en le montant et la nature :

Pension Alimentaire versée à un tiers (montant) :

Motif de votre retard de loyer ou de charges locatives ou de charges copropriétés

Baisse des revenus suite à la fin d'un droit. Précisez lequel :

Baisse des revenus suite au départ d'un membre de la famille

Attente de l'ouverture d'un droit. Précisez lequel :

Régularisation de charges locatives ou de copropriété

Situation de surendettement :

Paiement d'une facture d'énergie

Paiement d'une autre facture précisez :

Autres, précisez :

Charges mensuelles

	MENSUALITÉS / DURÉE	MONTANT DE LA DETTE
Loyer / Prêt accession		
Charges locatives ou de copropriété		
Electricité		
Gaz		
Eau		
Assurance Logement		
Taxe d'habitation / foncière		
Impôt sur le revenu		
Mutuelle		
Téléphone / Internet		
Autres charges		
Créances CAF/MSA		
Crédits :		
.....		
.....		
Autres		
TOTAL		

Un dossier de surendettement a-t-il été constitué ? Non Oui à quelle date :

Dossier en cours de traitement Recevable

Décision de la commission de surendettement : PRP Moratoire

Plan Quel est le montant du remboursement :

Est-il respecté ? Oui Non (joindre la photocopie du plan au dossier)

Si vous souhaitez apporter des précisions sur votre situation :

.....

.....

.....

.....

Quel est le montant de l'aide sollicitée ?

Montant : Euros

Précisez à quelle mensualité vous pourriez faire face en cas de prêt :

Le

Signature du demandeur

Signature du conjoint ou concubin

Dispositions du FSL : selon l'article 27 de la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, nous portons à votre connaissance :

- 1) que toutes les rubriques du dossier doivent obligatoirement être renseignées,
- 2) qu'un défaut de réponse peut entraîner la non-étude du dossier,
- 3) que certains éléments du dossier sont communiqués à la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde,
- 4) que vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification par demande écrite auprès du secrétariat.

Toute demande de maintien doit comporter une évaluation sociale

Pour ce faire, le demandeur doit rencontrer un travailleur social soit à la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion dont il dépend, soit auprès du Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale de sa commune, soit auprès d'une association ou d'un service spécialisé.

L'évaluation sociale doit comporter :

- La situation sociale et professionnelle du ménage.
- Le parcours locatif : hébergement, logements occupés, difficultés rencontrées (motif du départ, existence d'impayés de loyer : moyen mis en place pour leur régularisation, etc...).
- Le détail de la situation budgétaire du ménage : charges, crédits, endettement, dossier Banque de France.
- L'évaluation de la capacité du ménage à gérer un logement autonome et à faire face à ses responsabilités de locataire (paiement du loyer/mensualisation des charges).
- Les difficultés ayant entraîné l'impayé de loyer ou des charges locatives ou de copropriété
- Les suites données à la saisine du FSL dans le cadre des signalements d'impayés des loyers par les bailleurs publics ou privés.
- Le stade de la procédure contentieuse.
- La mise en place d'un plan d'apurement.
- Le montant éventuel du rappel AL ou APL si le droit est suspendu (à solliciter auprès de la CAF ou la MSA).
- L'avis du travailleur social concernant l'aide sollicitée et des modalités de remboursement en cas de prêt.

Joindre cette évaluation au dossier.

Instructeur de l'évaluation sociale

Nom du travailleur social :

Coordonnées :

Mail :

Signature :

Coordonnées et cachet de l'organisme :

Validation de la demande par le responsable de service

Nom :

Signature :

Proposition du travailleur social

Secours : Prêt : remboursable en mois